

PROGRAMME

Responsables scientifiques : Pr Yves STRICKLER
Pr Fabrice SIIRIAINEN
Colloque du Centre d'Etudes et de Recherches de Droit Privé (EA n° 1201) et du GREDEG
Groupe de Recherches en Droit économique et Gestion (UMR n° 7321)

Comité d'organisation :
Pr Yves STRICKLER, Pr Fabrice SIIRIAINEN, Mme Sophie DRUFFIN-BRICCA et
M. Marc DALLOZ, Maîtres de conférences à
l'Université de Nice – Sophia Antipolis et M. Dominique FABIANI, Maître de conférences à
l'UNS et Notaire.

Vendredi 14 décembre 2012 (amphi 202 Campus Trotabas)

8 h 30 Accueil des participants
09 h 00 Allocutions de bienvenue
Par Mme la Présidente de l'Université ou son représentant
Par M. le Doyen de la Faculté de Droit et Science Politique
Par M. le Directeur du CERDP et M. le Directeur-adjoint du GREDEG

Président de séance : M. Michel RAINELLI, Professeur à l'Université de Nice -Sophia Antipolis, Vice Président de l'Université de Nice - Sophia Antipolis, Membre du GREDEG

9h20- L'expérience esthétique des lieux– M. Norbert HILLAIRE, Professeur à l'Université de Nice– Sophia Antipolis - Consultant et critique d'art

9h45- La littérature comme exercice du jugement, - Mme Carole TALLON-HUGON, Professeure au Département de philosophie de l'Université de Nice-Sophia Antipolis, Directrice du CRHI (Centre de Recherches d'Histoire des Idées, EA n° 2443, Université de Nice - Sophia Antipolis.)

10h10—Création et possession - M. Gilbert BOILLLOT, Professeur honoraire à l'Université Pierre et Marie Curie de Paris, Géologue, et auteur

10h35 Pause

11h00 - L'individualité et les biens : le contexte socio-culturel du problème - M. Ilham MAM-MADZADA (communication en langue russe- traduction papier distribuée en salle) Directeur de l'Institut de philosophie, de sociologie et de droit de l'Académie des sciences de Bakou - AZER-BADJAN

11 h25 - L'anthropologie à l'épreuve de la mondialisation- l'altérité - M. Charlie GALIBERT , Philosophe, Anthropologue, Membre du CIRCPLES (Centre Interdisciplinaire Récits langues et sociétés , EA N°3159, Université de Nice-Sophia Antipolis)

Débats avec la salle puis suspension du colloque à 12 h 30

12h30 Suspension

14h 15: Reprise

14 h15 -Voyage Zététique au Cœur de l'Extra - Ordinaire - M. Henri BROCH ,Professeur à l'Université Nice - Sophia Antipolis, Directeur au laboratoire de Zététique

15 h 15 - L'observance médicamenteuse - Dr Jérôme PALAZZOLO– Psychiatre, Psychothérapeute (MD, PHD, HDR) , Professeur au département Santé de l'Université Internationale Senghor à Alexandrie et Chercheur associé au LASMIC (Laboratoire d'Anthropologie et Sociologie (EA n 3179), Université de Nice-Sophia Antipolis

15 h 35 - Pause

15h50 : Les Biens comme objets de volonté : la perspective des théories de la justice - Mme Danielle ZWARTHOED, Doctorante en philosophie, Membre du CRHI (Centre de Recherche d'Histoire des Idées, EA n° 2443) , Allocataire-Monitrice à l'Université de Nice Sophia Antipolis)

16h10 – Du propriétaire souverain au propriétaire -habitant- Mme Sarah VANUXEM, Maître de Conférences à l'Université de Nice - Sophia Antipolis et Membre du GREDEG

Débats avec la Salle

PROGRAMME

Samedi 15 décembre 2012 (amphi 202 Campus Trotabas)

Président de séance : M. Yves STRICKLER, Professeur à l'Université de Nice - Sophia Antipolis, Directeur du CERDP (EA n°1201)

9h00 - Les nouvelles propriétés collectives : voulues, subies - Mme Laurence BOY, Professeure à l'Université de Nice - Sophia Antipolis, Membre du GREDEG

09h20 - Volonté et Biens en droit romain - M. Jean-François BREGGI, Professeur en histoire du droit à l'Université de Nice - Sophia Antipolis, laboratoire CERHIIP d'Aix en Provence

09h40 - La distinction droit réel – droit personnel à l'épreuve de la volonté - M. Mustapha MEKKI, Professeur à l'Université Paris XIII

10h00 - Pause

10h20 - Volonté et transfert conventionnel de la propriété – M. Louis D'AVOUT, Professeur à l'Université Panthéon-Assas, Paris II

10h40 -Fiducie - Le conseil du notaire – Me Jean-Marie OHNET, Notaire à Strasbourg, Directeur du CFPN d'Alsace-Moselle, Professeur associé à l'Université de Strasbourg

11h00 -La propriété temporaire - Me Dominique FABIANI, Maître de conférences à l'Université Nice - Sophia Antipolis, Membre du CERDP, Notaire à Nice

Débats avec la salle

Suspension : 12h15

Reprise : 14 h15

14h15 - Volonté et réification du corps humain—Mme .Amelle GUESMI et M. Thierry MARTEU Maîtres de conférences à l'Université de Nice - Sophia Antipolis, Membres du GREDEG

14h40 –Volonté individuelle et périmètre des procédures collectives - M. Pierre-Michel LE CORRE, Professeur à l'Université de Nice - Sophia Antipolis, Membre du CERDP

15 h05 – Volonté et universalité de biens - M. Nicolas BINCTIN , Professeur à l'Université de Poitiers

15h30 Pause

15h50 Reprise

15h50 – Biens, volonté et Droit pénal - M. Marc DALLOZ, Maître de Conférences à l'Université de Nice - Sophia Antipolis, Membre du CERDP

16h15 - L'abandon des biens : le déchet, l'éco-organisme et le raton-laveur - M. Gilles MARTIN, Professeur émérite à l'Université de Nice - Sophia Antipolis, Membre du GREDEG, Professeur associé à l'IEP de Paris; Avocat au Barreau de Nice

16h40 - La mauvaise volonté en droit des biens - Mme Sophie BRICCA, Maître de Conférences à l'Université de Nice - Sophia Antipolis, Membre du CERDP

17h05 – Des biens de la personnalité - M. Fabrice SIIRIAINEN, Professeur à l'Université de Nice-Sophia Antipolis, Directeur adjoint du GREDEG

Débat avec la salle

18 h00 : clôture du colloque

Université de Nice-Sophia Antipolis
Faculté de Droit et Science Politique

Journées d'études

NICE, le 14 et le 15 décembre 2012

**A RETOURNER AU PLUS TARD :
Le 6 décembre 2012**

Attention : Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au **01/12/ 2012**

BULLETTIN D'INSCRIPTION

au Secrétariat du **CERDP**
Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412 bis
06050 NICE Cedex 1
Tél. : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67
Site internet : <http://webs.unice.fr/CERDP>

accompagné de votre règlement des droits d'inscription

Nom :

Prénom :

Profession :

Organisme :

Adresse :

Courriel :

- 50 Euros - la journée du 14 décembre 2012
 50 Euros - la journée du 15 décembre 2012
 Etudiant, Universitaire (gratuit) journée du 14/12
journée du 15/12

(joindre la photocopie de votre carte d'étudiant avec certificat de scolarité)

→ Je règle la somme deEuros par chèque bancaire
OU postal ci-joint, **à l'ordre de l'agent comptable de l'UNS.**

Je souhaite une facture.

Je souhaite une attestation de présence.

Date :

Signature :



CERDP

Journées d'Etudes
du 14 et du 15 décembre 2012

Conditions générales

Les annulations, avec remboursement des sommes reçues, seront acceptées jusqu'au **1er décembre 2012**

Date de clôture des inscriptions : **1er décembre 2012.**

A l'attention de Mesdames et Messieurs les avocats :

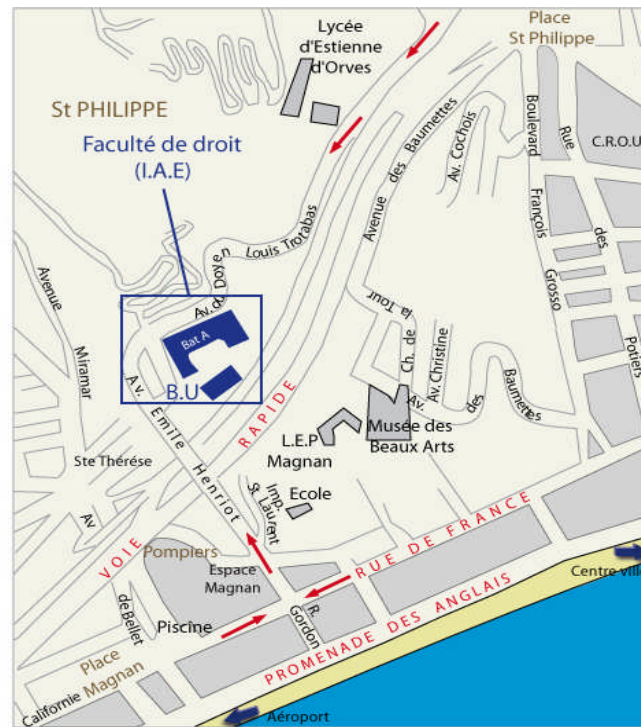
La participation à cette manifestation entre dans le cadre de la formation continue des avocats exigée en vertu de l'article 14 -2 de la loi du 31 décembre 1971.

Chaque journée peut être validées pour 6 heures de formation.

Une attestation de présence est délivrée sur simple demande.

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser au

Secrétariat du CERDP
Faculté de Droit et Science Politique
Avenue Doyen Louis TROTABAS - Bureau 412 bis
06050 NICE Cedex 1
Tél : 04 92 15 71 65 - Fax : 04 92 15 71 67
Site : <http://webs.unice.fr/CERDP/>



UN DOUBLE ACCES :

- **par le Quartier St Philippe - Lycée Estienne d'Orves**
En partant de la **Place St-Philippe** (haut du Bd Francois Grosso), longer la **Voie Rapide** en prenant l'Av. *Robert Schuman*, puis dans sa continuité, l'Av. *Doyen Louis Trotabas*, qui mène tout droit à la Faculté.
- **par le Quartier Magnan - Rue de France :**
 - En venant de la Rue de France, **avant** la Piscine Jean Médecin, prendre à droite, la montée de l'Av. Emile Henriot
 - En venant de la Place Magnan, **après** la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche la montée de l'Av. Emile Henriot

Par le TRAIN SNCF : Arrêt "Nice-Ville"
Partant de la Gare : BUS 64 ; 71 ; 75 : Arrêt "Estienne d'Orves"
BUS 12 ; 17 : Arrêt "Rosa-Bonheur", sur la Rue de France

De l'AEROPORT

En voiture : Par la Promenade des Anglais
par le BUS :
Du Terminal 1 :
BUS 23 : Arrêt "Rosa-Bonheur" sur la Rue de France, en bas de l'Av. Emile Henriot.
BUS 98 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais du Terminal 2 :
BUS 99 : Arrêt "Magnan" sur la Promenade des Anglais

Par la ROUTE :

Autoroute A8 "La Provençale", sortie n° 50.
Une fois sur la Promenade des Anglais, à environ 5 km, tourner à gauche, direction Magnan, et tout de suite, après la Piscine Jean Médecin, prendre à gauche la montée de l'Av. Emile Henriot.
L'entrée du Parking, se trouve après le 1er virage, sur l'Av. Doyen L. Trotabas.



Centre d'Études et de Recherches en Droit Privé

et le partenariat



VOLONTE ET BIENS

Journées d'études organisées à la
Faculté de Droit et Science Politique de Nice (Amphi 202)

Direction Scientifique :
Yves Strickler et Fabrice Siirainen, Professeurs à l'UNS

NICE
Vendredi 14 décembre 2012
Samedi 15 décembre 2012

